

iliad

Société anonyme au capital de 12 095 706,82 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS



Société anonyme au capital de 12 095 706,82 euros
Siège social : 8, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

Principales données financières consolidées

(in € millions)	Six months to June 30, 2010	Six months to June 30, 2009	Year ended Dec. 31, 2009
COMPTE DE RESULTAT :			
Chiffre d'affaires	1 015,0	969,8	1 954,5
Charges nettes d'exploitation	(780,2)	(812,8)	(1 595,1)
Résultat opérationnel courant	234,8	157,0	359,4
Autres produits et charges opérationnels.....	61,0	(23,1)	(26,5)
Résultat opérationnel	295,8	133,9	332,9
Résultat financier.....	(22,2)	(25,1)	(49,0)
Impôts sur les résultats	102,2	(37,8)	(109,0)
Résultat net	171,4	72,0	175,9
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations (ROAA)	391,6	307,8	661,4
BILAN :			
Actifs non-courants.....	1 810,4	1 589,4	1 623,2
Actifs courants.....	583,2	780,5	820,8
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>404,9</i>	<i>596,2</i>	<i>633,9</i>
Actifs destinés à être cédés	62,9	25,3	31,5
Total de l'actif	2 456,5	2 395,2	2 475,4
Capitaux propres	921,3	651,6	764,4
Passifs non-courants	1 016,8	1 298,5	1 317,3
Passifs courants	518,4	445,1	393,7
Total du passif	2 456,5	2 395,2	2 475,4
TRESORERIE :			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	473,6	400,2	734,3
Flux net de trésorerie lié aux investissements	(478,2)	(188,3)	(424,2)
Flux net de trésorerie lié au financement	(234,3)	30,7	(17,1)
Variation de trésorerie	(238,9)	242,7	293,0
Trésorerie de clôture	391,5	580,1	630,4

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Le groupe Iliad (le « **Groupe** ») est un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Ses activités se décomposent en deux secteurs identifiés sur la base de critères opérationnels :

- **le secteur Haut Débit** qui regroupe les activités d'accès (exploitées sous les marques Free et Alice), d'hébergement (exploitées sous les marques Online, Dedibox, BookMyName et Iliad Datacenter), l'activité d'assistance abonnés (au sein des sociétés Centrapel, Total Call, Call One, Free et Protelco), les activités Wimax (au sein de la société IFW), les activités liées au déploiement de la fibre optique « FTTH » (Free Infrastructure, IRE, Immobilière Iliad et Citéfibre), les activités mobile (au sein de la société Free Mobile) et les activités de jeux et de paris en ligne (au sein de la société Iliad Gaming).
- **le secteur Téléphonie Traditionnelle** qui regroupe les activités de téléphonie fixe commutée (exploitées sous les marques One.Tel) ainsi que l'activité annuaire (principalement l'annuaire inversé sur Minitel, téléphone, Internet et SMS, exploité sous la marque ANNU) et l'activité de courtage en assurances (exploitée sous le nom Assunet).

L'organisation des secteurs reflète la contribution dominante de l'ADSL et des services à valeur ajoutée au sein du secteur Haut Débit ainsi que le déclin programmé des autres activités du Groupe regroupées au sein du secteur Téléphonie Traditionnelle.

Ces secteurs pourraient être modifiés à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Les états financiers du Groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union Européenne à la date de clôture.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Chiffre d'affaires Haut Débit

Présentation de l'offre et des services disponibles sous la marque Free

- **l'offre Haut Débit illimité via ADSL.** Depuis octobre 2002, Free propose à ses abonnés un accès haut débit illimité à un prix de 29,99 euros TTC par mois, avec mise à disposition d'un modem et sans frais d'accès au service. Cette offre unique permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées, et 22 Mbps dans les zones non-dégroupées (en fonction de l'éligibilité de la ligne). Les abonnés sont facturés par Free et font l'objet d'un prélèvement automatique mensuel du montant de leur abonnement (29,99 euros par mois). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **la téléphonie via ADSL.** Les abonnés Free Haut Débit disposant d'un modem Freebox bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis la Freebox vers un autre abonné Freebox, vers la France Métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), la Réunion, la Guadeloupe ainsi que vers 100 destinations étrangères. Le chiffre d'affaires généré par les appels vers les mobiles français et vers les destinations internationales non comprises dans le forfait, ainsi que le chiffre d'affaires généré par les appels entrants à destination des abonnés Freebox, sont comptabilisés dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit.

- **la télévision via ADSL.** Depuis décembre 2003, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) offre un service de télévision. Depuis le 31 juillet 2007, les abonnés en zones non dégroupées (selon les critères d'éligibilité de ligne) ont également accès à un bouquet de chaînes de télévision depuis le portail Free.

Free propose près de 400 chaînes dont plus de 160 chaînes gratuites au 30 juin 2010. Avec 25 chaînes Haute Définition dont 13 incluses dans le forfait, Free propose la plus grande offre de chaînes HD disponibles sur le marché. Durant le mois de juin 2010, après avoir confirmé son avance en termes d'innovation en permettant à ses abonnés d'accéder à la 3D via la Freebox, Free a ouvert l'offre de télévision de rattrapage (Catch-up TV) la plus complète : Freebox REPLAY. Avec ce service, les abonnés peuvent voir ou revoir les programmes de nombreuses chaînes dans les 7 jours qui suivent leur diffusion.

Le chiffre d'affaires généré par les chaînes payantes est comptabilisé dans le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit. Les chaînes du groupe Canal+ sont directement facturées à l'abonné par le Groupe Canal+ et une commission est reversée à Free.
- **la vidéo à la demande via ADSL (VoD).** Depuis décembre 2005, l'abonnement à Internet à haut débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne) permet l'accès à un service de vidéo à la demande proposant les plateformes suivantes : Canalplay, I-Concerts, TF1 vision, M6 VoD, vodéo.tv, Academy Video, UniversCiné et CoachClub. Ce service permet d'accéder à un catalogue de films et de les visionner sur son téléviseur à toute heure du jour et de la nuit. Un film commandé, à l'aide de la télécommande Freebox, peut être visionné pendant 24 heures et est proposé avec toutes les fonctionnalités d'un DVD. Les séances sont facturées à partir de 0,99 euros TTC, directement sur la facture Free Haut Débit de l'abonné.
- **la vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VoD).** Depuis juin 2007, l'abonnement Internet à Haut Débit via la Freebox (en zones dégroupées et selon les critères d'éligibilité de ligne), permet d'accéder à un service d'abonnement pour une offre de contenu à la demande (FHV). Au cours de l'année 2010, Free a décliné ce service autour de neuf offres, permettant pour un prix unitaire d'accéder en illimité à des univers thématiques contenant de nombreuses vidéos et séries régulièrement renouvelées. Le prix de ces offres varie de 4,99 euros TTC par mois à 19,99 euros TTC par mois, en fonction du nombre de chaînes thématiques retenus par l'abonné.
- **l'offre « multi TV » :** Depuis septembre 2008, Free propose à ses abonnés de regarder des programmes sur plusieurs postes de télévision. L'offre de base permettant d'accéder à la télévision sur un second téléviseur est proposée à l'abonné à 4,99 euros TTC par mois. L'offre intégrant le magnétoscope numérique est proposée à l'abonné à 9,99 euros TTC par mois.
- **l'activité d'hébergement.** Le chiffre d'affaires de cette activité provient, d'une part, de la vente d'espaces d'hébergement non-dédiés pour sites Internet et d'autre part, de l'hébergement de serveurs dédiés. Les services d'hébergement non-dédiés sont facturés sur une base annuelle fixe par nom de domaine ou par site. L'offre de serveurs dédiés est destinée aux PME et aux particuliers, leur permettant d'accéder à Internet haut débit pour leurs applications multimédia, à partir de 14,99 euros HT par mois.
- **la commercialisation de noms de domaine et la commercialisation d'espaces publicitaires** sur le portail de Free.
- **Les autres activités du secteur Haut Débit** réalisent un chiffre d'affaires issu principalement de la vente de minutes commutées au secteur Téléphonie Traditionnelle ainsi que la vente de cartes WiFi et matériels connexes, de l'offre de présélection des offres de migrations vers le dégroupage, du renouvellement des modems et des offres d'accès à Internet bas débit avec ou sans abonnement.

Présentation des offres et des services disponibles sous la marque Alice

- **Au 30 juin 2010, la marque Alice proposait à ses abonnés le choix parmi les trois offres d'accès Haut Débit suivantes :**

En zone dégroupée :

- Alicebox Plus à 29,99 euros TTC par mois, sans période d'engagement et avec la mise à disposition d'un modem Alicebox v5. Cette offre permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés). Cette offre peut être souscrite avec la promotion « 4 heures mobiles » offertes par mois la première année. Ainsi la première année le prix mensuel est de 29,99 euros TTC par mois, puis de 39,99 euros TTC. En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- Alicebox Initial à 19,99 euros TTC par mois, avec une période d'engagement de 12 mois, la mise à disposition d'un modem Alicebox v4 et la facturation des frais d'activation (40 euros TTC) et des frais de résiliation (45 euros TTC). Cette offre permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés).

En zone non dégroupée :

- Alicebox à 34,95 euros TTC par mois, est proposée sans période d'engagement et avec la mise à disposition d'un modem Alicebox v5. Cette offre permet d'accéder à l'Internet avec un débit pouvant atteindre les 22 Mbps (en fonction de l'éligibilité de la ligne). En cas de résiliation de son abonnement, l'abonné est facturé et prélevé d'un montant de 96 euros TTC, dégressif de 3 euros par mois d'abonnement, correspondant aux frais d'activation de la ligne.
- **Offres Téléphonie via ADSL (VOIP).** Selon les offres les abonnés Alicebox bénéficient des appels illimités sur la France métropolitaine et entre 60 et 100 destinations étrangères.
- Depuis la migration des abonnés Alicebox sur les systèmes d'information de Free, les offres de services à valeur ajoutée comprenant notamment les offres de télévision via ADSL (IPTV), la vidéo à la demande via ADSL (VoD), la vidéo à la demande par abonnement via ADSL (S-VoD) et les autres services, sont identiques à celles proposées par Free à ses abonnés (cf. supra).

(b) Chiffre d'affaires Téléphonie Traditionnelle

Le chiffre d'affaires du secteur Téléphonie Traditionnelle se décompose de la manière suivante :

- L'offre de **One.Tel** est une offre de téléphonie en présélection sans abonnement. En s'inscrivant au service One.Tel, le client autorise One.Tel à faire une demande de présélection sur sa ligne auprès de France Télécom, de sorte que l'ensemble des appels depuis son poste fixe soient transmis et facturés par One.Tel (hors numéros spéciaux). Le client bénéficie alors des tarifs de One.Tel sur toutes ses communications locales, nationales, internationales et vers les mobiles. Le client bénéficie également de l'offre à 0,01 euro TTC par minute pour tous ses appels locaux et nationaux. A la fin de chaque mois, le montant total des communications effectuées par chaque client est calculé afin d'établir la facture qui sera envoyée pour règlement sous 15 jours.
- Les offres de **ANNU**, l'annuaire inversé par Minitel, téléphone, Internet et SMS. Le service sur Minitel est directement facturé par France Télécom sur la facture téléphonique de l'utilisateur et fait l'objet d'un reversement à l'éditeur du service. Dans le cas de ANNU, ce

reversement est de 36,93 euros par heure. Les sommes dues par France Télécom au titre de ces reversements sont payées tous les deux mois.

- **Assunet**, qui exerce une activité de courtier d'assurance, tire ses revenus des commissions sur vente de contrats d'assurance à des particuliers et à des sociétés du Groupe.

1.1.2 Coûts opérationnels de l'ADSL en Option 1 (abonnés dégroupés) et en Option 5 (abonnés non dégroupés)

Les offres ADSL de Free et d'Alice reposent sur deux types de prestations :

- **d'une part, l'Option 1 (abonnés dégroupés)** où Free et Alice commercialisent une offre transitant totalement sur leurs propres réseaux. Les abonnés ont le choix entre le dégroupage partiel et le dégroupage total. Dans le cas du dégroupage partiel, l'abonné souscrit à l'offre Haut Débit mais continue à payer à France Télécom un abonnement correspondant à la location de sa ligne téléphonique et conserve la possibilité d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques avec l'opérateur historique. Dans le cas du dégroupage total, l'abonné n'a plus de lien commercial avec France Télécom et ne paie donc plus son abonnement. Dans ce cas, toutes les communications téléphoniques transitent au travers de la connexion haut débit.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au 30 juin 2010 :

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage partiel)

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : €2,90
- Autres coûts estimés (câble de renvoi, location salle, LFO...) : €2,11

Coûts opérationnels Option 1 (dégroupage total)

- Location de la paire de cuivre : €9,00
- Autres coûts estimés (câble de renvoi, location salle, LFO...) : €2,11

- **d'autre part, l'Option 5 (abonnés non dégroupés)** où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par France Télécom.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel était fixé à 8,30 euros depuis le 1er janvier 2010. Au 1er juillet 2010, le prix applicable est de 7,30 euros.

L'abonnement mensuel pour l'offre DSL Access Only, était fixé à 14,90 euros par mois depuis le 1er janvier 2010. Au 1er juillet 2010, le prix applicable est de 14,15 euros.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques fixées au 1er mars 2010 étaient les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) :30,00 €
- Frais d'accès :3,20 €

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi sur le premier semestre 2010, le processus de migration d'une partie des abonnés Alice de l'Option 5 vers l'Option 1, en s'appuyant sur l'importante capillarité de son réseau.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

Le Groupe a déployé un réseau de télécommunication en France métropolitaine. L'essentiel des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau a fait l'objet de contrats d'IRU (Indefeasible Right of Use) d'une durée comprise entre 10 et 27 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Tout comme les coûts opérationnels entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent significativement, les investissements varient également entre ces deux options de façon significative.

L'Option 1 nécessite la mise à disposition d'un modem (Freebox ou Alicebox) et d'un DSLAM Freebox ainsi que le règlement à l'opérateur historique des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), ainsi que les frais de logistique et d'envoi des modems.

- au cours du 1er semestre 2010 le coût de la Freebox HD (ou Alicebox HD), intégrant les technologies Courant Porteur en Ligne et WiFi 802.11n, est resté stable à environ 180 euros.
- les frais d'accès au service de dégroupage, facturés par l'opérateur historique, sont de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 60 euros par abonné pour le dégroupage partiel.

Tous ces éléments (frais d'accès, frais de logistique, modems et DSLAM) font l'objet d'un amortissement sur une période de quatre ans à compter de la mise en service.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés sont équipés de Freebox version 4, déjà en cours d'amortissement. Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » :49,00 €
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » :54,00 €
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » (accès préalablement détenu par l'opérateur) :17,00 €

Les frais d'accès sont également amortis sur une période de quatre ans.

(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

Le déploiement de ces réseaux est constitué de quatre phases :

- l'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- le déploiement « horizontal », qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- le déploiement « vertical », qui consiste à poser des fibres optiques dans les immeubles, jusqu'aux paliers ;
- le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NROs sont majoritairement financées en leasing sur 12 ans, et seulement certains sites sont acquis en nom propre. Au 30 juin 2010, le Groupe détenait ainsi 160 sites.

Le déploiement horizontal, actuellement la priorité du Groupe, est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe (principalement à Paris), soit par des sous-traitants principalement en province et au travers de l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique.

Au cours du premier semestre 2010, le Groupe a intensifié les déploiements horizontaux en dehors de Paris, en utilisant l'offre d'accès aux fourreaux de l'opérateur historique. Le Groupe compte actuellement près de 3,6 millions de prises déployées ou en cours de déploiement dans 70 villes en France.

La décision du 22 décembre 2009 de l'ARCEP en faveur de la mutualisation des infrastructures dans les immeubles, va permettre de faciliter le déploiement « vertical ». Le Groupe anticipe une accélération progressive de ses déploiements au sein des immeubles. Ainsi le Groupe a signé des accords avec 380 000 foyers pour être opérateurs d'immeuble et a accès à un parc de 700 000 foyers raccordés par Orange et SFR.

(c) Déploiement d'un réseau 3G

En date du 12 janvier 2010, le Groupe via sa filiale Free Mobile, a été autorisé à utiliser les fréquences dans les bandes 2,1 Ghz et 900 Mhz pour établir et exploiter un réseau radioélectrique de 3ème génération en Métropole.

Depuis l'acquisition de cette licence pour 242,7 millions d'euros, la société Free Mobile a mené à bien la sélection de ses principaux prestataires : équipementiers, prestataires de déploiement de sites et grands bailleurs pour les sites radios. Free Mobile a d'ores et déjà contractualisé avec plus de 30 sociétés pour le déploiement de son réseau et plus de 1500 personnes se consacrent au projet Free Mobile.

Conformément à ses engagements vis-à-vis de l'ARCEP, Free Mobile souhaite :

- Avoir une couverture :
 - de 27% de la population à horizon début 2012,
 - de 75% de la population en 2015,
 - et de 90% de la population en 2018.
- Ouvrir commercialement en 2012.

Le montant cumulé des investissements réseau prévus dans le cadre de ce déploiement s'élève à 1 milliard d'euros, et les décaissements cumulés (hors licence) sur la période 2010-2011 devrait atteindre près de 200 millions d'euros.

1.1.4 Marge brute et Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

A diverses reprises dans ce rapport de gestion, il est fait mention aux notions suivantes :

- la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires moins les achats consommés ;
- ROAA, ou résultat opérationnel courant avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux stocks options des salariés).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.2 ELEMENTS CLES DE L'ANNEE 2010

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de 4,6% entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, pour s'établir pour la première fois à plus de 1 milliard à 1 015 millions d'euros. Cette progression résulte de la combinaison du dynamisme commercial sous la marque Free et de l'effet dilutif d'Alice sur la période.

Au cours du 1er semestre 2010 le Groupe a très fortement amélioré sa rentabilité (croissance de plus de 27% du ROAA et de 50% du résultat opérationnel courant par rapport au 1er semestre 2009), grâce à la poursuite du développement d'un modèle de croissance rentable sur son périmètre historique et au redressement financier d'Alice plus rapide qu'attendu.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 234,8 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 157,0 millions d'euros au 30 juin 2009, soit une progression de près de 50% sur la période. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la rentabilité présentée précédemment, et par la fin des amortissements accélérés des actifs de réseau d'Alice.

Le résultat opérationnel s'élève à 295,8 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 133,9 millions d'euros au 30 juin 2009.

Cette progression s'explique par:

- la forte augmentation du résultat opérationnel courant du Groupe détaillée précédemment ;
- la prise en compte d'un résultat exceptionnel non récurrent de 61 millions d'euros. Ce résultat se compose (i) de produits exceptionnels pour 125 millions d'euros, (ii) de la dépréciation de la licence Wimax pour 40 millions d'euros et (iii) de provisions diverses non récurrentes ;
- la fin des coûts de restructuration.

Entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010 le Groupe a plus que doublé son résultat net en passant de 72 millions à 171,4 millions d'euros.

La progression de la rentabilité du Groupe s'est accompagnée d'une très forte **génération de trésorerie de l'activité ADSL** puisque le groupe a généré plus de 218 millions d'euros sur les six premiers mois de l'année (contre 164 millions un an plus tôt).

Périmètre historique :

Le Groupe a réussi à maintenir une croissance soutenue tout en améliorant sa rentabilité :

- **Une croissance organique du chiffre d'affaires à deux chiffres (+11,1%)** du 30 juin 2009 au 30 juin 2010, en raison de la progression de la base d'abonnés Free de 314 000 abonnés sur la période.
- **Une marge de ROAA supérieure à 40% et en progression de plus de 2,1 points entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010**, grâce à l'effet vertueux du dégroupage et à l'évolution maîtrisée des principaux postes de charge. Ainsi au 30 juin 2010 la marge de ROAA du groupe atteignait 40,4% ;

Alice :

Le redressement financier d'Alice, amorcé au cours de l'année 2009, s'est accéléré sur le 1er semestre 2010, en raison

- **Du plein effet des synergies déployées au cours de l'année 2009**, notamment au niveau des coûts de réseau, du système d'information et des frais de structure.
- **Du dégroupage des abonnés Alice dans les zones couvertes par le réseau de Free**, permettant ainsi de maximiser la marge brute générée par les abonnés.

Ces différentes mesures ont permis au Groupe d'accroître très fortement la rentabilité générée par Alice. Ainsi, **Alice a généré 38 millions d'euros de ROAA au 1er semestre 2010**, contre 5,5 millions d'euros de ROAA au cours de la même période l'année précédente. En avance par rapport à l'objectif et dès mai 2010, la rentabilité d'Alice avait atteint l'objectif de 90 millions d'euros en base annuelle en générant 7,5 millions d'euros.

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 30 JUIN 2010 ET AU 30 JUIN 2009

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009	Variation %
Chiffre d'affaires	1 015,0	969,9	4,6%
Achats consommés	(451,4)	(469,5)	(3,9%)
Marge brute	563,6	500,4	12,6%
Charges de personnel	(51,8)	(58,0)	(10,7%)
Charges externes	(71,7)	(75,6)	(5,2%)
Impôts et taxes	(19,0)	(22,5)	(15,6%)
Dotations aux provisions	(14,8)	(27,1)	(45,4%)
Autres produits et charges d'exploitation	(14,7)	(9,4)	56,4%
ROAA	391,6	307,8	27,2%
Charges sur avantages de personnel	(3,4)	(3,7)	(8,1%)
Dotations aux amortissements	(153,4)	(147,1)	4,3%
Résultat opérationnel courant	234,8	157,0	49,6%
Autres produits et charges opérationnels.....	61,0	(23,1)	-
Résultat opérationnel	295,8	133,9	120,9%
Résultat financier.....	(22,2)	(25,1)	(11,6%)
Charges d'impôt	(102,2)	(37,8)	170,4%
Résultat net des activités cédées.....	0,0	1,0	(100,0%)
Résultat net de l'ensemble consolidé	171,4	72,0	138,1%

Le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation consolidés présentés dans les comptes ne correspondent pas à la somme des informations sectorielles présentées ci-dessous en raison du retraitement des opérations intersecteurs. Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des secteurs différents, consistent essentiellement en la revente au secteur Téléphonie Traditionnelle de prestations de télécommunications réalisées au titre du réseau exploité par Free. Ces opérations intersecteurs représentent 15,4 millions d'euros au 30 juin 2010, à comparer à 13,9 millions d'euros au 30 juin 2009.

L'activité Haut Débit représentant dorénavant 99% du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel, l'analyse de l'activité et du résultat est décrite dans la partie Haut Débit. L'analyse distinguera le périmètre consolidé, le périmètre historique et la contribution d'Alice sur le premier semestre 2010.

1.3.1 Analyse du résultat du secteur Haut Débit

Le secteur Haut Débit regroupe :

- les activités de fournisseur d'accès à Internet sur le réseau téléphonique commuté ou via ADSL, exploitées sous les marques Alice, Free ;
- les activités d'hébergement et de création de noms de domaine, exploitées sous les marques Online, Dedibox, Bookmyname, Iliad Datacenter et Iliad Entreprises ;
- l'activité d'assistance abonné du Groupe au travers des sociétés Centrapel, Total Call, Call One, Protelco et Free ;
- les activités fibre optique ;
- Les autres activités B2B de la marque Iliad Entreprises ;
- les activités Wimax exploitées par IFW.

Le réseau de télécommunications du Groupe est opéré au sein de la société Free.

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009	Variation %
Chiffre d'affaires	1 010,0	963,7	4,8%
Achats consommés	(451,3)	(468,9)	(3,8%)
Marge brute	558,7	494,8	12,9%
Charges de personnel	(49,2)	(56,3)	(12,6%)
Charges externes	(70,1)	(73,6)	(4,8%)
Impôts et taxes	(18,8)	(22,2)	(15,3%)
Dotations aux provisions	(14,7)	(27,0)	(45,6%)
Autres produits et charges d'exploitation	(14,5)	(9,1)	59,3%
ROAA	391,4	306,6	27,7%
Charges sur avantages de personnel	(2,9)	(3,0)	(3,3%)
Dotations aux amortissements	(153,4)	(147,1)	4,3%
Résultat opérationnel courant	235,1	156,5	50,2%

Le tableau ci-après présente la contribution d'Alice, au 30 juin 2010, dans le secteur Haut Débit :

(en millions d'euros)	30 juin 2010 Incl. Alice	30 juin 2010 Excl. Alice	30 juin 2010 Contribution Alice
Chiffre d'affaires	1 010,0	869,2	140,8
Achats consommés	(451,3)	(389,4)	(61,9)
Marge brute	558,7	479,8	78,9
ROAA	391,4	353,4	38,0

(a) Chiffre d'affaires

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du secteur Haut Débit par type de revenus au 30 juin 2010 et au 30 juin 2009, ainsi que l'évolution, en pourcentage, entre ces deux périodes.

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009	Variation %
Revenus de l'activité Haut Débit hors intersecteurs	1 007,8	961,0	4,9%
- Revenus de l'accès (ADSL; Accès sans abonnement ; 50 heures)	987,5	941,7	4,9%
- Revenus hébergement et publicitaires	13,0	12,8	1,6%
- Autres revenus	7,3	6,5	12,3%
Revenus intersecteur	2,2	2,7	(18,5%)
Chiffre d'affaires total	1 010,0	963,7	4,8%

Entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, le chiffre d'affaires du secteur Haut Débit hors intersecteurs a augmenté de 46,8 millions d'euros, soit une augmentation de 4,9%.

Revenus de l'accès à Internet

Le chiffre d'affaires de l'accès à Internet, qui s'élève à 987,5 millions d'euros au 30 juin 2010, est constitué des revenus provenant de l'exploitation des services de fourniture d'accès à Internet, sur le réseau téléphonique commuté et par ADSL, exploités sous les marques Free et Alice.

Le chiffre d'affaires de l'activité de fourniture d'accès à Internet a connu une croissance de 4,9% entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2009, en raison :

- **De la croissance organique soutenue sur la marque Free**, qui a recruté 314.000 abonnés nets de résiliations sur la période ;
- **De l'effet de base négatif sur la marque Alice**, compte tenu de la disparition des activités de ventes en gros et de l'érosion de la base abonnés.

	30 juin 2010	30 juin 2009	30 juin 2008
Nombre total d'abonnés Haut Débit	4 514 000	4 371 000	3 134 000
- Free	3 903 000	3 589 000	3 134 000
- Alice	611 000	782 000	-
Abonnés dégroupés en % du total	87,5%	81,2%	83,4%

- de la progression de plus de 6% des services à valeur ajoutée sur le premier semestre 2010. Au 30 juin 2010, le chiffre d'affaires lié à ces services s'est élevé à 246,6 millions d'euros contre 231,8 millions d'euros au 30 juin 2009. Cette évolution résulte (i) de la baisse de la part Téléphonie (baisse des tarifs de la Terminaison d'Appel de 22% sur la période/Intégration de nouvelles destinations gratuites dans l'offre), (ii) et d'une progression toujours continue des services audiovisuels. Ainsi, au cours du premier semestre 2010 près de 4,9 millions de VoD et d'abonnement S-VoD ont été souscrits, soit une progression de plus 24% à comparer à l'activité des six premiers mois de l'exercice 2009. Nouveaux services et meilleur taux de pénétration sont les clés de cette forte progression.

Malgré la pression observée sur la part Téléphonie, l'ARPU Groupe se consolide à un niveau élevé de 36,30€ sur le 1er semestre 2010.

Revenus hébergement et publicitaires

Le chiffre d'affaires de 13 millions d'euros généré par l'activité hébergement et publicité sur le 1er semestre 2010 correspond aux revenus issus de la commercialisation des noms de domaine en France et des prestations de services d'hébergement à valeur ajoutée ainsi que de la commercialisation d'espaces publicitaires sur les portails de Free et d'Alice. Par comparaison, au 30 juin 2009, les revenus hébergement et publicité étaient de 12,8 millions d'euros.

Revenus intersecteurs et autres

Les revenus intersecteurs et autres regroupent les revenus générés par le secteur Haut Débit du fait de la revente de minutes produites par le réseau directement opérée par Free au secteur Téléphonie Traditionnelle et le produit résultant de la vente des cartes WiFi et matériels connexes. Ce chiffre d'affaires est en recul par rapport à l'exercice précédent, du fait de la baisse du niveau d'activité du secteur Téléphonie Traditionnelle.

(b) Marge brute

La marge brute du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé atteint 558,7 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 494,8 millions d'euros au 30 juin 2009, soit une progression de 12,9%. Le taux de marge brute progresse de 4,0 points pour atteindre 55,3%, niveau supérieur au niveau atteint par le Groupe préalablement à l'acquisition d'Alice.

Périmètre historique :

Au cours du 1er semestre 2010, **l'amélioration de la rentabilité de l'activité Haut Débit sur le périmètre historique s'est poursuivie** : progression de 14,4% de la marge brute à 479,8 millions d'euros et de 1,6 points du taux de marge brute au 30 juin 2010 par rapport au 30 juin 2009 en raison de :

- la poursuite par le Groupe d'une **politique d'investissement volontariste dans le dégroupage de la boucle locale**. Ainsi, le Groupe a ouvert plus de 200 nouveaux NRA au 1er semestre 2010, permettant une amélioration du taux de dégroupage ;
- **l'amélioration du mix produit** au sein des services à valeur ajoutée ;
- **la baisse de certains coûts réglementés**.

Alice :

Le plein effet des synergies a permis d'accroître fortement la marge brute générée par Alice au 1er semestre 2010. Ainsi, le taux de marge brute s'est amélioré de 14,5 points entre le 30 juin 2009 et le 30 juin 2010, pour atteindre 56,0% au 30 juin 2010.

(c) Charges de personnel

Les charges de personnel hors avantages de personnel ont représenté 4,9% du chiffre d'affaires Haut Débit sur le périmètre consolidé au 30 juin 2010. La baisse du poids relatif des charges de personnel est principalement liée aux synergies créées entre les marques Free et Alice.

Au cours du 1er semestre 2010, le Groupe a maintenu ses efforts d'amélioration de la qualité de son service client avec :

- la poursuite du renforcement du service d'Assistance Technique de Proximité (ATP) au sein de la société Protelco, service permettant un dépannage immédiat de l'abonné à son domicile ;
- le recrutement de nouveaux conseillers afin d'améliorer la disponibilité de l'assistance téléphonique.
- Il est important de noter que le service clients engendre des coûts supérieurs aux revenus générés par les appels entrants.

(d) Charges externes

Les charges externes sur le périmètre consolidé s'élèvent à 70,1 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 73,6 millions d'euros au 30 juin 2009. La baisse significative de ces charges est principalement due à l'internalisation progressive de certaines fonctions d'Alice précédemment sous-traitées (gestion des appels entrants), et à la mutualisation des frais Marketing et des frais afférant au réseau (maintenance, hébergement...).

(e) Impôts et taxes

Les impôts et taxes s'élèvent à 18,8 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 22,2 millions d'euros au 30 juin 2009.

Ce poste intègre notamment le compte de soutien à l'industrie des programmes audiovisuels (COSIP) et la taxe pour le financement de la télévision publique.

(f) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions s'élèvent à 14,7 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 27,0 millions d'euros au 30 juin 2009.

(g) Autres produits et charges d'exploitation

Les charges d'exploitation nettes des autres produits s'élèvent à 14,5 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 9,1 millions d'euros au 30 juin 2009.

Ce poste correspond aux droits d'auteurs, aux créances clients irrécouvrables nettes de reprise de provisions et au résultat des cessions d'immobilisations ainsi qu'aux charges liées à l'intégration d'Alice.

(h) Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (ROAA)

Le ROAA du secteur Haut Débit sur le périmètre consolidé progresse de 27,7% à 391,4 millions d'euros au 30 juin 2010 par rapport au 30 juin 2009. Le ratio ROAA sur le chiffre d'affaires gagne 7,0 point en s'établissant à 38,8% au 30 juin 2010 contre 31,8% au 30 juin 2009.

Périmètre historique :

Au cours du 1er semestre 2010, le secteur Haut Débit affiche une marge record à 40,7%, contre 38,5% pour la même période en 2009. Ainsi le ROAA atteint au 30 juin 2010, 353,4 millions d'euros, en progression de 17,3% par rapport au 30 juin 2009.

Alice :

Au cours du 1er semestre 2010, le plein effet des synergies a permis au Groupe d'observer **une contribution d'Alice de 38 millions d'euros au ROAA sur le 1er semestre 2010, soit une augmentation de 32,6 millions à comparer aux 5,4 millions d'euros au 30 juin 2009**. Le Groupe a atteint dès le mois de mai son objectif de 90 millions d'euros de ROAA (en base annuelle à partir du 2ème semestre 2010), en affichant un ROAA supérieur à 7,5 millions d'euros.

(i) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 235,1 millions d'euros au 30 juin 2010, contre 156,5 millions d'euros au 30 juin 2009, soit une progression de plus de 50% sur la période. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la rentabilité présentée précédemment, et par la fin des amortissements exceptionnels sur Alice.

1.3.2 Principaux éléments du secteur Téléphonie Traditionnelle

Le secteur de la Téléphonie Traditionnelle a une contribution négligeable en terme de résultat pour le Groupe en raison :

- de la forte hausse de l'activité Haut Débit (détaillée précédemment) ;
- de la fin des interconnexions indirectes ;
- dans une moindre mesure de la baisse du nombre d'abonnés One.Tel ;
- de la disparition de l'activité Wholesale d'Alice.

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009	Variation %
Chiffre d'affaires	20,4	20,0	2,0%
Marge brute	19,4	17,9	8,4%
ROAA	0,3	1,2	(75,0%)
Résultat opérationnel courant.....	(0,3)	0,5	-

1.3.3 Liquidités et investissements

Les principales évolutions des flux de trésorerie du groupe sur le premier semestre 2010 ont été les suivantes :

- une hausse de 33% du Free Cash flow de l'activité ADSL à 218 millions d'euros ;
- l'acquisition de la licence mobile pour 243 millions d'euros ;

- le refinancement de la ligne de 1.200 millions d'euros par la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit syndiqué de 1.400 millions d'euros. Dans le cadre cette opération, le Groupe a souhaité optimiser sa dette brute en procédant au remboursant de 217 millions d'euros de dettes bancaires.

(en millions d'euros)	30 juin 2010	30 juin 2009
Flux net de trésorerie généré par l'activité.....	473,6	400,2
Flux net de trésorerie lié aux investissements.....	(478,2)	(188,3)
Flux net de trésorerie lié au financement.....	(234,3)	30,7
Variation de trésorerie.....	(238,9)	242,7
Trésorerie de clôture.....	391,5	580,1

Flux net de trésorerie généré par l'activité :

Le flux net de trésorerie généré par l'activité du Groupe s'est élevé à 473,6 millions d'euros (incluant des produits exceptionnels de 125 millions d'euros) sur le premier semestre 2010, contre un flux net de trésorerie généré par l'activité de 400,2 millions (incluant des produits exceptionnels pour 144 millions d'euros) sur le premier semestre 2009.

Flux net de trésorerie lié aux investissements :

Le flux net de trésorerie lié aux investissements progresse fortement pour atteindre 478,2 millions d'euros sur les six premiers mois de l'année, contre 188,3 millions d'euros en 2009. Cette évolution est le reflet de la politique d'investissement volontariste du Groupe dans les projets de croissance, comprenant notamment :

- Les investissements, liés à l'activité ADSL (incluant les investissements de réseau liés à l'augmentation du dégroupage, et les investissements abonnés liés aux modems et autres frais de raccordement) pour 135,6 millions d'euros en légère baisse par rapport à 2009.
- La progression des investissements FTTH (+69% par rapport au premier semestre 2009), à 93,6 millions d'euros, compte tenu de l'accélération des déploiements horizontaux réalisés par le Groupe d'une part et par l'acquisition de nouveaux NROs d'autre part sur la période.
- L'acquisition de la licence mobile de troisième génération pour 242,7 millions d'euros.

Variation nette de la trésorerie :

Le flux net de trésorerie généré par l'activité sur le 1er semestre 2010 couvre quasiment les investissements de la période. La variation nette de trésorerie de -238,9 millions s'explique dès lors par le remboursement de 217 millions d'euros de dettes bancaires effectué par le Groupe lors du refinancement de son crédit syndiqué de 1.200 millions d'euros, et ce afin d'optimiser sa dette brute.

1.3.4 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...). Le Groupe reste confiant sur sa capacité bénéficiaire.

Au 30 juin 2010 l'endettement brut du groupe s'établissait à 1 122,1 millions d'euros, et l'endettement net à 717,2 millions d'euros. Malgré l'acquisition de la licence mobile pour plus de 240 millions d'euros

au cours de la période, le groupe reste un des opérateurs télécoms les moins endettés en Europe avec un Ratio d'Endettement de 0,96x au 30 juin 2010.

L'endettement brut est composé des principaux emprunts suivants :

Emprunt syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 9 juin 2010, le Groupe a refinancé son crédit syndiqué de 1 200 millions, en mettant en place une ligne de crédit de 1 400 millions d'euros. Cette nouvelle ligne bancaire, dont l'échéance est le 9 juin 2015, est composée de deux tranches :

- d'une tranche « term loan » de 600 millions,
- d'une tranche « revolver » d'un montant de 800 millions d'euros.

Le taux d'intérêt applicable sur cette ligne de crédit est fondé sur l'Euribor augmenté d'une marge, pouvant varier en fonction de l'évolution du niveau de levier financier du Groupe.

Obligations convertibles « OCEANE » :

Le 21 juin 2006, Iliad a procédé à une émission d'OCEANE (Obligations Convertibles En Actions Nouvelles ou Existantes). Lors de cette opération, 3 754 968 obligations ont été émises à un montant nominal de 88,05 euros, et pour un montant net levé de 326,3 millions d'euros. Ces OCEANE viennent à maturité en janvier 2012 et portent un coupon de 2,2%.

Engagements de crédit bail :

Le Groupe utilise des lignes de crédit bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH, et afin de financer une partie de ces équipements techniques.

Au 30 juin 2010, le montant total des financements sous forme de crédit bail était de 82,8 millions d'euros, en progression de 36 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009.

1.3.5 Répartition du capital au 30 juin 2010

Au 30 juin 2010, le capital social de la société Iliad se composait de 54 616 391 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 37 371 906 actions soit 68,4% du capital
- Public : 17 244 485 actions soit 31,6 % du capital

Au 30 juin 2010, il existe cinq plans d'options de souscription d'actions Iliad dont les éléments principaux sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Date d'Attribution	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Nombre potentiel d'actions à émettre
Options	20 janvier 2004	16,30 €	20 janvier 2008	30 666
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2009	110 929
Options	20 décembre 2005	48,44 €	20 décembre 2010	197 003
Options	14 juin 2007	74,62€	13 juin 2012	162 455
Options	30 août 2007	68,17 €	30 août 2012	694 759
Options	5 novembre 2008	53,79 €	5 novembre 2013	589 400
			Total	1 785 212

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Compte tenu des excellents résultats du premier semestre 2010, le Groupe confirme ses objectifs opérationnels et financiers :

(i) Objectifs opérationnels :

- poursuite de la croissance de la base d'abonnés, tout en maintenant un faible coût d'acquisition client, afin d'atteindre environ 5 millions d'abonnés Haut Débit en 2011 ;
- un taux de dégroupage pour le Groupe d'environ 90% à moyen terme ;
- dans le cadre du déploiement de son réseau FTTH, le Groupe :
 - prévoit de couvrir horizontalement l'essentiel de Paris d'ici un an ;
 - confirme son objectif de couvrir horizontalement 4 millions de foyers à fin 2012,
 - raccordera en nombre des abonnés à partir de fin 2010.
- dans le cadre du projet mobile :
 - de couvrir 27% de la population française d'ici le mois de janvier 2012,
 - de lancer une offre commerciale en 2012.

(ii) Objectifs financiers :

- un taux de croissance à 2 chiffres du ROAA du Groupe en 2010 (y compris Alice) ;
- une très forte augmentation du résultat net en 2010 ;
- un Free Cash Flow ADSL cumulé de plus de 1,1 milliard d'euros entre 2010 et 2012 (y compris Alice).

1.4.2 Glossaire

Au regard des différences constatées dans les définitions relatives à l'ADSL données par les opérateurs, Iliad souhaite préciser à nouveau les définitions utilisées depuis le lancement de son service.

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free ou d'Alice dans un central téléphonique dégroupé par Free.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés ADSL facturés sur la période.

Free Cash Flows : ROAA moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « Fiber To The Home », est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Nombre total d'abonnés ADSL : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre ADSL de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés ADSL à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et le ROAA.